

48, avenue Sergent-Maginot F-35000 Rennes professionnelsmediation@gmail.com

Enquête nationale

Les répercussions de la crise du COVID-19 sur les professionnel·le·s de la médiation

Rapport de l'enquête nationale conduite par BLA! du 29 avril au 6 juin 2020.

LE CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Durant le confinement, BLA! - association des professionnel·le·s de la médiation en art contemporain a dressé trois constats qui l'ont conduit à concevoir un questionnaire destiné aux médiateur·trice·s. :

- La fermeture des institutions culturelles a engendré la suppression de nombreuses actions de médiation culturelle et a eu des répercussions majeures sur les conditions de travail et les métiers des professionnel·le·s de la médiation.
- Il fut peu question de l'impact de cette crise sur les professionnel·le·s de la médiation dans les médias. Et pourtant, chargé·e·s de rendre les institutions culturelles accessibles et inclusives, ils·elles sont parmi les premier·ère·s touché·e·s par la fermeture des structures culturelles.
- Le CIPAC, Fédération des professionnel·le·s de l'art contemporain a crée une enquête afin d'évaluer les répercussions de la crise du Covid-19 sur le secteurs des arts. Toutefois, le pourcentage de participants représentant les professionnel·le·s de la médiation est relativement faible.

De ces trois constats est née la nécessité d'obtenir des informations quantitatives et qualitatives sur la situation des professionnel·le·s de la médiation durant les premiers mois de la crise du Covid-19.

LES OBJECTIFS

Cette étude souhaite contribuer à une meilleure compréhension de la situation que traverse actuellement les professionnel·le·s de la médiation.

Nous souhaitons:

- Dresser un constat qualitatif et quantitatif;
- Être à l'écoute du secteur et lui donner la parole ;
- Envisager l'avenir en amorçant des pistes de réflexions.

C'est pourquoi, en parallèle de cette enquête, BLA! a pris contact avec des structures relais dans les régions pour organiser des réunions nourries d'échanges et de retour d'expériences entre professionnel·le·s de la médiation.

METHODOLOGIE D'ETUDE

STRUCTURE DU QUESTIONNAIRE

- Délibérément très court, le questionnaire a été conçu dans le but de déterminer de façon rapide et efficace les répercussions de la crise du Covid-19 sur les professionnel·le·s de la médiation.
- Structuré en trois parties. La première rubrique pose des questions sur le profil de l'enquêté. La seconde sur les répercussions économiques de la crise sur son statut. La troisième partie, quant à elle, interroge les répercussions de la crise sur les actions de médiation et les projets d'actions culturelles et artistiques menés par l'enquêté.
- Le questionnaire comprend par alternance des questions ouvertes et fermées avec en permanence la possibilité de préciser sa réponse.

LES MODES DE DIFFUSION

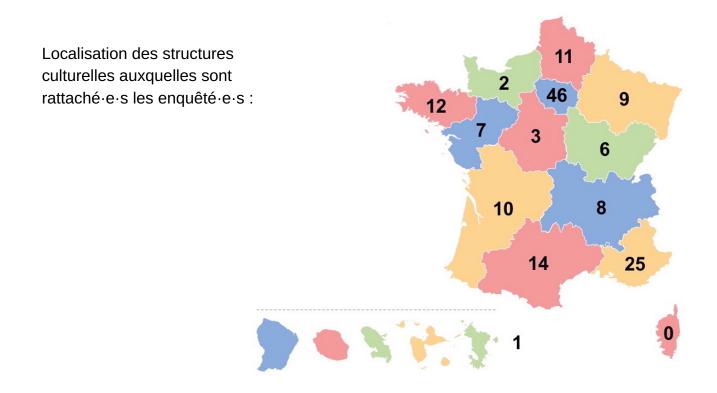
Le questionnaire a été publié le 29 avril 2020.

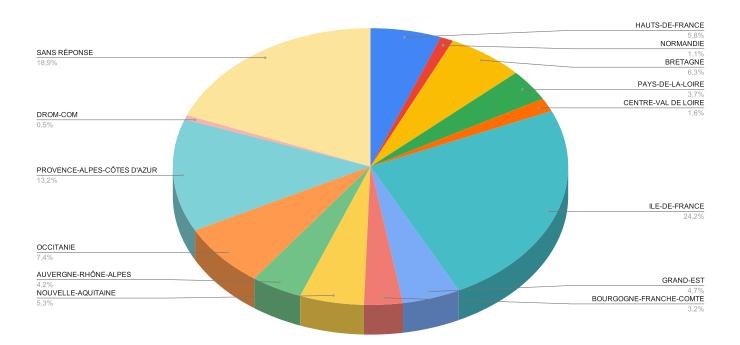
- Dans un premier temps, nous avons invité par email les adhérent·e·s et les réseaux de BLA! à le remplir. Ensuite, nous avons diffusé le questionnaire sur notre page Facebook qui regroupe plus de 1480 abonné·e·s. Enfin, nous avons créé un compte et une page LinkedIn afin d'élargir la diffusion de l'enquête et d'obtenir un échantillon plus représentatif.
- Il y a eu un réel besoin pour les professionnel·le·s de la médiation de s'exprimer sur les répercussions de la crise sur leurs métiers. En l'espace d'une semaine, nous avons rassemblé 141 témoignages soit 75 % de l'échantillon final obtenu puisque, aujourd'hui, les résultats rassemblent 190 témoignages.

PRÉCISIONS

- Le conseil collégial de BLA! a souhaité se concentrer sur l'impact économique de cette crise sur les professionnel·le·s de la médiation et non pas sur les solutions apportées par les structures afin de remédier à l'absence de médiation physique in-situ.
- Il nous semble important de préciser que le contexte d'urgence et d'incertitudes liées aux législations correspondant à la période de diffusion de cette enquête a un impact important et évident sur les réponses. Pour bien mesurer l'évolution des situations, il serait réellement nécessaire de mettre en oeuvre un second questionnaire postconfinement.
- Enfin, précisons que cette enquête est menée bénévolement par des membres du conseil collégial de BLA! et, par conséquent, bien que nous essayons d'être le plus juste possible, elle ne peut être considérée comme scientifique.
- Les résultats présentés ici ont été obtenu à partir du traitement des 190 réponses reçues.

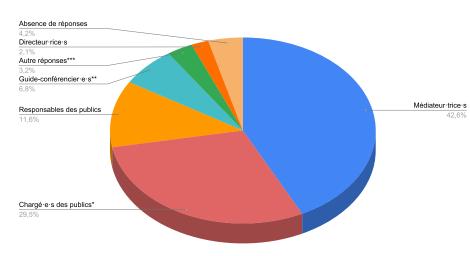
1. Profil des 190 enquêté·e·s.





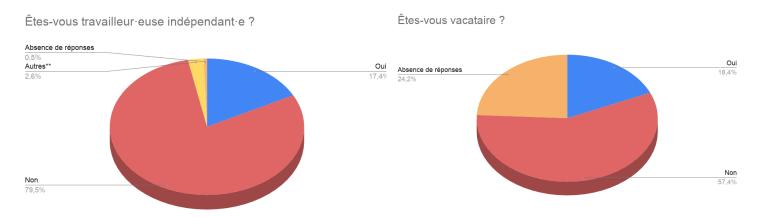
- Certaines régions sont fortement représentées puisque nombreux·ses sont les enquêté·e·s qui travaillent en Île-de-France (24,2 %), dans la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur (13,2 %), en Occitanie (7,4 %) ou encore en Bretagne (6,3 %).
- A contrario, il est important de souligner que certaines régions sont sous-représentées dans notre enquête. C'est le cas des DROM-COM (0,5 %), de la région Normandie (1,1 %), du Centre-Val de Loire (1,6 %), de la Bourgogne-Franche-Comté (3,2 %) et des Pays-de-la-Loire (3,7 %)

Postes occupés par les enquêté·e·s



Sur les 190 témoignages :

- 2,1 % des enquêté·e·s sont à la tête de structures culturelles :
- 11,6 % occupent des postes de responsable des publics et des actions culturelles;
- 29,5 % occupent des postes de chargé·e des publics et de la médiation*;
- 42,6 % sont des médiateur · trice · s ;
- 6,8 % sont guide-conférencier · ère · s**;
- 3,2 % ont d'autres profils en relation avec la médiation***;
- 4,2 % des enquêté·e·s n'ont pas répondu à cette question.
- *Parmi eux·elles, 16 % occupent d'autres fonctions, notamment "chargé·e de communication".
- **Le statut de guide-conférencier·ère étant particulier, nous avons préféré les distinguer des médiateur·rice·s.
- *** Dans "autres", nous avons : 2 artistes intervenant ∙e∙s, 1 régisseur ∙se et chargé ∙e de la collection, 1 assistant ∙e de projet, 1 assistant ∙e de conservation, 1 chargé ∙e de développement artistique.



Parmi les enquêté·e·s:

- 17,4 % sont travailleur · euse · s indépendant · e · s*;
- 79,5 % ne sont pas travailleur·euse·s indépendant·e·s;
- 2,6 % ont précisé un autre statut**.

Parmi les enquêtés :

- 18,4 % sont vacataires ;
- 57,4 % ne sont pas vacataires ;
- 24,2 % n'ont pas répondu.

Éléments de synthèse :

- Il faut souligner la **grande diversité des profils** rassemblés au sein des professionnel·le·s de la médiation et la multitude d'appellations existantes. À titre d'exemple, au sein de la catégorie "Chargé·e des publics", nous avons compté 28 dénominations différentes allant de "chargé·e des relations avec le public" à "chargé·e des publics jeunes et scolaires" ou encore "chargé·e de projets champ social et handicap".
- On observe une **précarité du métier** avec plus d'3 des professionnel·le·s de la médiation qui sont travailleur·euse·s indépendant·e·s (17,4 %) ou vacataires (18,4 %).
- Enfin, de nombreux enquêté·e·s nous ont fait part de leur statut mixte : à la fois vacataire et autoentrepreneur·euse, à la fois CDD et auto-entrepreneur·euse, etc. Certain·e·s vont parfois jusqu'à cumuler quatre statuts.

^{*}Parmi eux·elles, 35,7 % cumulent d'autres statuts.

^{**}Les autres statuts précisés sont : fonctionnaire des collectivités territoriale, CIDD, salarié·e auxiliaire, intérimaire, stagiaire dans la fonction publique.

2. Les répercussions économiques.

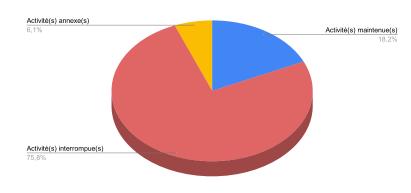
Sur les 190 enquêté·e·s,

- 28,4 % ont bénéficié du dispositif de chômage partiel mis en place par leur structure*. Parmi eux·elles, 44,4 % occupent un poste de médiateur·trice.
- 13,2 % des enquêté·e·s ont donné d'autres réponses**.

*Sur ces dernier·ère·s, 23,1 % ont subi une perte de revenu estimée en moyenne à 244€/mois.

**Au moment de l'enquête, certain·e·s enquêté·e·s étaient en discussion ou en attente de confirmation, d'autres en télétravail, au chômage ou en recherche d'emploi.

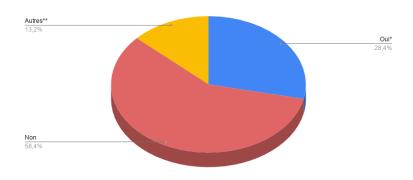
Si vous êtes indépendant·e·s, avez-vous pu maintenir une activité ?



Parmi les vacataires, 16,7 % ont eu leur contrat interrompu, 30,6 % n'ont pas eu leur contrat renouvelé et 52,8 % sont dans une situation "autres". Pour cette dernière possibilité, nous avions demandé de préciser leur situation. Ce qui nous a permis de recueillir certains commentaires indiquant des tendances :

- Les contrats sont régulièrement maintenus pour les mois de mars et avril mais plus rarement pour le mois de mai.
- Lorsque le travail est maintenu, le salaire est souvent fortement réduit puisque les heures prévues au calendrier ne correspondent pas à la réalité. Les prestations (visites et ateliers scolaires) sont transformées en heures de télétravail (conception de médiations pour la réouverture future du musée).

Votre structure a-t-elle recours au chômage partiel pour votre poste?

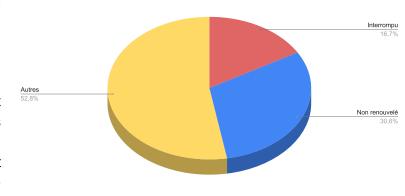


Parmi les indépendant·e·s :

- Seulement 18,2 % ont réussi à maintenir une activité.
- 6,1 % ont maintenu des activités annexes (postproduction, communication etc.).

Concernant la perte de revenus des indépendant·e·s, la question ne précisait pas s'il s'agissait d'une perte estimée par mois ou sur la période. Au vu des réponses, nous avons induit que la moyenne des pertes financières estimées en €/mois équivaut à 1 431,25€. Toutefois, si nous analysons la moyenne des pertes financières estimées sur la période depuis le début de confinement, la moyenne serait plutôt autour de 840€/mois. Ce résultat ne prend pas en compte les contrats éventuels de dernières minutes.

Si vous êtes vacataire, votre contrat a-t-il été...



Éléments de synthèse :

- Durant le confinement, les travailleur·euse·s indépendant·e·s (17,4 %) et les vacataires (18,4 %) ont été très fortement touché·e·s. En effet, peu sont les travailleur·euse·s indépendant·e·s qui ont réussi à maintenir leur activité (18,2 %) et quasiment la moitié des vacataires (47,3 %) ont vu leur contrat interrompu ou non renouvelé.
- Enfin, il est important de souligner l'incertitude dont témoignent certain·e·s enquêté·e·s, la situation évoluant rapidement au moment où ils·elles ont répondu au questionnaire.

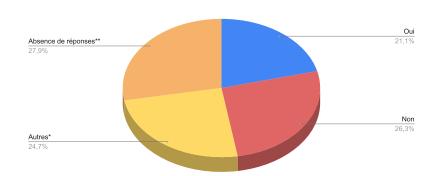
3. Les répercussions sur les activités et les intervenant·e·s impliqué·e·s.

Au vu des témoignages, c'est souvent toute la programmation de printemps qui est annulée. Il y a parfois des reports mais très souvent des incertitudes sur la possibilité de reconduire le projet en raison d'un calendrier chargé et d'activités qui risquent de se chevaucher.

Au sujet des intervenant·e·s:

- 21,3 % seront rémunéré·e·s intégralement même si l'action est annulée.
- 26,6 % ne seront pas rémunéré·e·s intégralement si l'action est annulée.
- 24,5 % ont ajouté des précisions à leur réponse*.

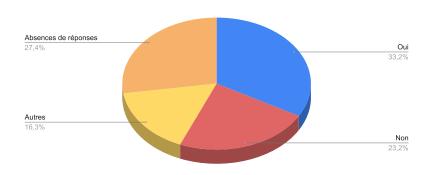
Les intervenant·e·s seront-ils·elles rémunéré·e·s intégralement, même en cas d'annulation ?



*Nombreux·ses sont les enquêté·e·s qui ont souhaité préciser qu'ils·elles n'avaient pas le recul suffisant pour pouvoir nous communiquer une réponse précise. Il fut également souligné la volonté de rémunérer les intervenant·e·s en les associant à la future programmation de l'établissement ou en les accompagnant pour l'obtention d'aides publiques.

**Ce très haut taux peut être expliqué par la forte représentation des médiateur·rice·s dans notre enquête et, par conséquent, par la méconnaissance des mesures prises par leur structure.

Un soutien financier des pouvoirs publics pourrait-il vous amener à favoriser le report plutôt que l'annulation des actions ?



Il est intéressant de noter qu'un soutien des pouvoirs publics encouragerait 33,2 % des enquêté·e·s à reporter les activités au lieu de les annuler. Toutefois, d'autres critères sont à prendre en compte (le calendrier, la disponibilité des partenaires, la faisabilité des activités en fonction des dispositions sanitaires etc.). Certaines activités étaient également liées à l'actualité de la programmation et perdent donc leur sens à être présentées sans l'exposition in-situ.

Éléments de synthèse :

- Nous avons rencontré des difficultés dans l'analyse de cette rubrique dans la mesure où les réponses ne nous ont pas toujours permis d'effectuer correctement le ratio entre les activités annulées et les activités reportées. À la lecture des commentaires, il semble que les activités soit plus souvent annulées que reportées. Toutefois, de nombreux-ses enquêté-e-s n'avaient pas tous les éléments pour répondre à cette question au moment où le questionnaire a été rempli
- De nombreux critères sont à prendre compte pour expliquer les raisons pour lesquelles les activités sont annulées plutôt que reportées : le calendrier, la disponibilité des partenaires, la faisabilité des activités en fonction des dispositions sanitaires, la corrélation des activités avec une exposition, etc.
- Enfin, il est important de préciser dans cette rubrique qu'aucune question ne portait sur le glissement des activités insitu à des activités en ligne. Certaines structures ont pourtant réussi à trouver des alternatives (conférences en ligne, dématérialisation de l'exposition, etc.).

DES INCERTITUDES QUANT À L'AVENIR

LA QUESTION SANITAIRE

- · Comment appliquer les nouvelles directives ?
- · Les publics vont-ils revenir?
- Comment rendre le musée attractif au vu des nouvelles conditions de visite ?

DES CONDITIONS DE TRAVAIL QUI SE DÉGRADENT

- La réduction des salaires :
- Une mise à l'écart des services de médiation dans la prise de décision ;
- Des postes considérés comme optionnels.

LA POLITIQUE D'EMPLOI DES STRUCTURES CULTURELLES

- La problématique de l'externalisation des services ;
- La réduction des effectifs ;
- Vers une plus grande précarisation du secteur ?

DE "NOUVELLES" MISSIONS?

- La fragilisation du de la médiateur trice : vers de plus en plus de missions d'accueil (vestiaire, gardiennage, nettoyage) ?
- Nos missions vont-elles glisser vers la conception et la publication de contenus numériques ?

CONCLUSION

Profession connue mais mal reconnue, le secteur de la médiation culturelle est constitué d'un archipel de professionnel·le·s - dont les conditions d'exercices, les intitulés de postes, les missions et les profils sont extrêmement variés. Salarié·e·s, vacataires, micro-entrepreneur·se·s, artistes, intérimaires... La diversité des statuts rend extrêmement complexe l'appréhension globale de la situation.

De surcroît, il est très commun qu'un médiateur ou une médiatrice cumule les différent statuts cités cidessus ainsi que des missions et des commandes pour des employeur-euse-s différent-e-s. À notifier également, certaines missions ne sont, de prime abord, pas toujours en lien avec la médiation ni avec le « terrain » : production, communication, mécénat, enseignement, etc.

Dans ce contexte, faire un état des lieux d'une situation en cochant des cases est un exercice des plus périlleux. Afin de restituer au mieux les inquiétudes de ce large panel, nous avons souhaité récolter des témoignages à la fin de notre questionnaire dont les principales inquiétudes sont retranscrites ci-dessus.

Cette tentative de synthèse a pour objectif d'amorcer un mouvement pérenne qui s'appuie sur les réseaux territoriaux, afin d'ouvrir des espaces de paroles dans chaque territoire et de prendre en compte toutes les spécificités du secteur.

À ce stade, la difficulté première étant l'incertitude quant à l'évolution de la situation et la manière dont les activités des médiateur-trice-s pourront avoir lieu en 2020-2021.

Le conseil collégial de BLA!

À PROPOS DE BLA!

BLA! – association nationale des professionnel·le·s de la médiation en art contemporain a été créée en 2017 avec pour but de fédérer et mettre en réseau les professionnel·le·s et structures de ce secteur d'activité.

BLA! se développe autour de plusieurs objectifs :

- faire reconnaître sur les plans national et international les professions liées à la médiation et aux relations avec le public dans le domaine de l'art contemporain ;
- participer à la structuration de ces professions ;
- affirmer l'identité professionnelle de ses membres, promouvoir leurs compétences et faire valoir leur expertise ;
- être un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics sur les questions liées à ces professions ;
- contribuer à la réflexion sur les missions qui sont confiées à ses membres, aux évolutions et à l'enrichissement de celles-ci ;
- contribuer à la formation professionnelle de ses membres et élaborer des temps de rencontre en faveur des professionnel·le·s de ce secteur ;
- informer les membres sur l'actualité professionnelle de leur secteur ;
- établir et développer des liens réguliers et durables entre ses membres, dans une logique d'entraide et de solidarité ;
- constituer un espace d'échange et d'expérimentation au niveau national pour les professionnel·le·s de la médiation et des relations avec les publics dans le domaine de l'art contemporain ;
- favoriser les actions conjointes avec l'ensemble des professionnel·le·s concerné·e·s ;
- participer à la visibilité des actions de médiation dans le domaine de l'art contemporain et à leur rayonnement.

BLA! souhaite ainsi permettre la structuration de tout un secteur d'activité.

MEMBRES DU CONSEIL COLLÉGIAL DE BLA!

Gilles Baume, responsable des publics, Lafayette Anticipations, Paris.

Arnaud Beigel, médiateur, MACVAL, Vitry-sur-Seine.

Morgane Gouzien, coordinatrice de l'accueil et de la médiation, Frac Nouvelle-Aquitaine MECA, Bordeaux. Elsa Gregorio, chargée de médiation et d'éducation artistique, Maison des arts - centre d'art contemporain de Malakoff.

Cyrille Guitard, chargé de médiation, 40mcube, Rennes.

Audrey Jochum, chargée des publics et médiatrice culturelle, en recherche d'emploi.

Anne Marchis-Mouren, Responsable pôle Médiation Culturelle, JJK and Co., Paris et Marseille.

Florence Marqueyrol, responsable du service des publics et du programme culturel, La Galerie - centre d'art contemporain, Noisy-le-Sec.

Camilla Mongini, chargée de médiation et de communication, Artaïs Art contemporain, Paris. Clémence Revuz, responsable des publics, Seconde Nature, Aix-en-Provence et Marseille. Ophélie Rodier, médiatrice et chargée de projets culturels indépendante, Paris et Venise.



48, avenue Sergent-Maginot F-35000 Rennes professionnelsmediation@gmail.com

Cette enquête et son analyse ont été réalisées par BLA!